

*Initiatives ministérielles*

Je voudrais présenter certains arguments particuliers, mais permettez-moi d'abord de rappeler ce qu'a déclaré mon collègue, le ministre d'État chargé de la Condition physique et du Sport amateur. Plus exactement, permettez-moi de rappeler le signal d'alarme qu'il a lancé aujourd'hui. D'après moi, et je le lui dis, ce n'est pas sa journée. Cet homme est connu comme un avocat très brillant qui, lorsqu'il agissait comme vice-président adjoint, était l'un des meilleurs gardiens du Parlement, des droits du Parlement et des droits des députés. Aujourd'hui, il est vraiment revenu à la case départ. Nous l'avons vu faire des déclarations auxquelles, de toute évidence, il ne croyait nullement. Il a bien lu son texte, mais le coeur n'y était vraiment pas. C'est à l'oeuvre qu'on reconnaît l'artisan et, je le dis à mon collègue de Kamloops, le leader à la Chambre du tiers parti, c'est ce que nous avons constaté en entendant les remarques fort malignes du ministre à l'endroit du député de Kamloops. Ce n'est pas dans les habitudes du ministre de la Condition physique et du Sport amateur d'agir ainsi. Ce n'est pas le genre de l'ancien vice-président que nous avons tous connu et appris à aimer. Nous comprenons. Nous ne le condamnons pas, mais nous comprenons que l'homme n'est pas dans son élément aujourd'hui. On lui a dit qu'il valait mieux pour lui qu'il prenne la parole et qu'il lise une communication. Il ne croit pas ce qu'il a dit. Il ne croit certes pas que nous devrions avoir moins l'occasion de demander des comptes au gouvernement, car le principe du gouvernement responsable en est un qu'il a non seulement épousé mais qu'il a défendu lorsqu'il était vice-président.

• (1745)

Je suis particulièrement déçu de sa prestation d'aujourd'hui. À la réflexion, je lui recommande de regarder ce soir la reprise. Il devrait certes regarder tranquillement et dès ce soir la reprise des délibérations de la Chambre à la télévision. Cela l'incitera peut-être non seulement à présenter demain des excuses à la Chambre, mais à se repentir de sa prestation inconvenante de tout à l'heure.

Monsieur le Président, si vous aviez besoin d'une preuve que le gouvernement n'est vraiment pas franc quant à ses intentions réelles ici ou qu'il y a ici quelque chose de louche ou qu'il y a anguille sous roche, il me semble que le ministre vient de fournir cette preuve.

Voici ce que je veux dire. Les porte-parole du gouvernement, les gens d'en face font valoir cette affaire dans

des termes bien précis. Ils en parlent comme d'une amélioration. C'est leur premier argument. Cela va améliorer le Règlement. C'est l'un de leurs arguments.

Ils soutiennent que le changement proposé assurera une plus grande responsabilité et donnera aux députés une possibilité accrue de faire le travail qu'ils ont à accomplir ici. Ils y voient une bonne idée qui devrait résister à l'analyse. Monsieur le Président, observez maintenant ce qu'a fait le ministre en dernier, il y a un instant à peine, avant de terminer son discours et de se rasseoir.

Qu'a-t-il dit après quelques jours de débat? Nous n'en sommes qu'à la troisième journée de débat sur la question. Nous avons consacré en tout cinq ou six heures de débat à cette question qui influera sur les droits et les pouvoirs de l'ensemble des 295 députés du Parlement. Si le changement proposé est adopté, il empiétera sur la capacité de quelque 27 millions de Canadiens de présenter des pétitions à cette Chambre et d'y faire entendre leurs arguments. Une question de cette importance devrait, tout d'abord, être débattue pendant plus que quatre, cinq ou six heures. Nous n'y avons pas consacré davantage.

Le ministre qui insiste sur l'importance de la responsabilité du Parlement, qui affirme que nous devons agir ici même, et déclare que les idées qu'il défend au nom du gouvernement sauront résister à l'analyse, a finalement amené le discrédit aujourd'hui sur tout ce que lui et ses collègues ont dit. Il a terminé en déclarant que nous devons adopter rapidement le changement proposé, qu'il faut imposer la clôture.

Il a déclaré purement et simplement, aux députés et au peuple canadien: «Cela suffit. Nous fermons demain. Le débat prendra fin dès demain.» Il a terminé son intervention sur ces mots.

Le même homme a dit, durant son beau discours de 20 minutes, que nous devons être responsables, qu'il faudrait examiner la chose à fond. «Il s'agit d'une si bonne idée, a-t-il déclaré, qu'elle résistera à l'analyse.» À peine a-t-il dit cela qu'il s'empresse d'ajouter: «Assez d'examen. Adoptons ça à toute vapeur. Laissons le gouvernement utiliser sa majorité comme il l'a fait pour la taxe sur les produits et services, l'Accord de libre-échange et bien des questions impopulaires au Canada.» Il utilise sa majorité et il impose sa volonté.

Le ministre qui a fait cela devrait être l'ancien Président. Il devrait être l'homme qui a habituellement un si